

Province de Québec
District de Montréal

COUR DE CIRCUIT

O. POIRIER

Demandeur

- vs -

A. DAWES

Défendeur

MEMOIRE DE FRAIS dû à l'avocat du demandeur, à
taxer contre le défendeur, sur jugement du 22 Mai 1903
pour \$16.63 avec intérêt du 27 Avril 1903, & dépens, main-
tenant Saisie-Conservatoire & accordant jugement.

Bref de Sommation	\$ 0.60
Signification	5.40
Entrée de la cause	80
Déclaration	1.00
Honoraire de l'avocat	2.50
do sur conclusions spéciales	1.50
Témoin	1.35
Taxe du gardien d'Office (4 jours)	2.00
Affidavit	50
Copie de jugement	20
Mémoire de Taxe	45

	\$16.30
Sign. d'Avis	20

	\$16.50

A MM. Foster, Martin, Archibald & Mann,

Procureurs du défendeur.

Messieurs,

x *August*
huittisme
Avis vous est donné que le présent mémoire de
frais sera taxé au Greffe de la dite Cour de Circuit le (28^{ème})
jour de Mai courant (1903), à 11 heures A.M.

(VRAIE COPIE)

Alfred Mackay

(Signé) ALFRED MACKAY

Procureur du Demandeur

Procureur du demandeur

No 2614

COUR DE CIRCUIT

Montréal.

O. POIRIER

Demandeur

vs

A. DAWES

Defendeur

MEMOIRE DE FRAIS
& AVIS.

(Copie)

MM. Foster, Martin, Archibald
& Mann.

ALFRED MACKAY

ADVOCATE

Banque du Peuple Bldg. - 97 St. James St.
MONTREAL

*Received the sum of Eighteen
in full settlement of all costs, in
the case of O. Poirier vs A. Dawes
of the Court of Circuit of the Province
of Quebec having been previously
paid and charges of court fees
mentioned
21/10/13
Atty for Poirier*